



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Casernes, camps et terrains: Puy-de-Dome

Question écrite n° 35150

Texte de la question

M Pierre Pascallon attire l'attention de M le ministre de la defense sur les difficultes des entreprises du batiment de la region de Clermont-Ferrand, par suite de l'existence de nombreux logements, devenus disponibles lors de la fermeture de la base militaire aerienne d'Aulnat par le Gouvernement precedent. Il lui demande s'il ne pourrait pas etre envisage la reouverture de cette base, afin de relancer l'activite du batiment dans le Puy-de-Dome.

Texte de la réponse

Reponse. - Le ministre de la defense confirme a l'honorable parlementaire sa reponse parue au Journal officiel, Assemblée nationale, Debats parlementaires, questions, du 15 septembre 1986, page 3126 et il lui en renouvelle les termes. Aucun element nouveau n'est en effet intervenu depuis lors, qui permette de reexaminer la decision prise en 1983 pour des raisons d'economie qui sont toujours actuelles.

Données clés

Auteur : [M. Pascallon Pierre](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 35150

Rubrique : Armee

Ministère interrogé : defense

Ministère attributaire : defense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 janvier 1988, page 92

Réponse publiée le : 1er février 1988, page 463